

PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ECOLE de SAINTE SABINE SUR LONGEVE
Mardi 18 mars 2025

Personnes présentes :

- Mmes Cottureau, Potier et Rigot représentantes des parents d'élèves
- M Sénégon, conseiller municipal
- Mmes Bolival, Jardin, Jupin, Lambert, enseignantes
- Mme Geslin, directrice

Personnes excusées :

- M Fouchard, maire de la commune
- Mme Regnauld, conseillère municipale
- Mmes Charron et Gevresse, représentantes des parents d'élèves

Début à 18h.

I Présentation.

- Concernant les effectifs, il y a actuellement 89 élèves dans l'école. Il est prévu à ce jour l'arrivée de 7 PS pour septembre 2025. 13 CM2 quitteront l'école. 83 élèves sont prévus pour la rentrée prochaine.
- Les inscriptions des futurs élèves de PS ont été faites lors de soirées portes ouvertes.

II Sécurité.

PPMS risque majeur.

- Un exercice lié au PPMS (Plan de Prévention de Mise en Sécurité) concernant un risque majeur naturel a été effectué le mardi 4 mars 2025. Chaque enseignante a expliqué à ses élèves le motif du confinement. L'exercice s'est correctement déroulé. Le comportement des élèves était adapté aux consignes. Il existe 2 PPMS, l'un concernant l'attentat-intrusion, l'autre concernant les risques naturels majeurs.
- La municipalité a le projet d'acheter un kit d'alerte en cas d'attentat-intrusion.

III Informations sur l'organisation pédagogique de l'école.

- **Evaluations nationales CP.** Une 2ème session a eu lieu mi-janvier.
- **Liaison CM2-6ème :** les CM2 ont fait la découverte du collège de Ste Jamme sur une journée au mois de janvier. Ils visitent le collège avec les élèves délégués de 6ème, assistent aux cours selon l'emploi du temps de la classe de 6ème... Cette journée est très appréciée des élèves.
- **Une initiation à l'allemand** sera proposée aux élèves de CM2 en avril-mai. Le professeur d'allemand du collège de Ste Jamme viendra à l'école.

IV Actions de prévention contre les situations d'intimidation scolaire.

- La prévention et la lutte contre le harcèlement scolaire entre élèves sont les priorités du ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. **Le programme pHARe** est un plan de prévention du harcèlement à destination des écoles, des collèges et de tous les lycées à partir de la rentrée 2023. Un protocole adapté est déployé dans notre circonscription concernant notre école. Ce protocole est mis en œuvre pour traiter des situations d'intimidation.

- Lors de la réunion de liaison entre l'école et le collège de Ste Jamme, le programme pHARe a été décrit avec les spécificités de chaque établissement.

- Une soirée d'informations sur l'intimidation scolaire destinée aux familles a été proposée le lundi 18 novembre dans la salle polyvalente. Mmes Jaumier et Grondin ont eu l'occasion de présenter le protocole lié au traitement des situations d'intimidation scolaire et de faire vivre des situations proposées dans les classes. L'équipe enseignante a invité tous les parents à ce temps de sensibilisation et d'informations.

V Projets et activités au sein de l'école.

- Les cours de natation se sont déroulés à la piscine de Coulaines pour les classes de CE1-CE2 et CM1-CM2 les vendredis matins de décembre à mars (10 séances).

Les enseignantes remercient vivement les parents qui se sont rendus disponibles pour aider à l'accompagnement.

La municipalité prend en charge le coût du transport en car et les entrées de piscine. Toutes les personnes présentes lors du conseil d'école sont favorables à cet apprentissage sur 4 ans qui permet d'obtenir le « Pass-nautique » ou l'attestation de Savoir Nager selon les compétences maîtrisées.

L'équipe enseignante demande à la municipalité s'il sera possible pour l'année prochaine d'emmener 2 classes comme cette année.

- Les GS-CP feront la fête des 100 jours d'école le vendredi 4 avril. Un musée des collections réalisées sera exposé dans la classe au retour des vacances. Les familles seront invitées à venir voir cette exposition après la classe.

- Les CM1-CM2 se verront proposer une séance de sensibilisation au sport adapté au city stade de la commune. M Rousseau, l'éducateur du club de Rouez, M Sénégon et Mme Geslin mettront en place une séance de sport en fauteuil et une séance de sport valide afin de comparer les spécificités de chaque activité.

- L'école participera à des rencontres sportives organisées par le conseiller pédagogique EPS :

- PS-MS et GS-CP : danse contemporaine le lundi 19 mai à La Bazoge.

- L'école organisera le vendredi 28 mars Carnaval. Les élèves sont invités à se costumer ; les classes termineront la journée avec un bal dans la cour.

- Les 4 classes participent au projet d'arts visuels proposé par la circonscription : « Portes et fenêtres... Que d'ouvertures... culturelles ! ». En découvrant le patrimoine de la commune et ses paysages, les élèves réaliseront des panneaux qui seront exposés dans la commune de Neuville avant l'exposition prévue au moment du comice. Il s'agit de réalisations collectives.

- Les PS-MS-GS et CP se rendront au musée de Malicorne le vendredi 23 mai. Les élèves feront une visite du musée et participeront à un atelier.

- Le mardi 29 avril, les CE1-CE2 et CM1-CM2 se rendront au terrain de loisirs pour une séance d'initiation vélo dans le cadre du SRAV avec M Le Berre, conseiller pédagogique EPS.

- Les CE1-CE2-CM1-CM2 partiront en voyage scolaire au Lude du mardi 3 juin au vendredi 6 juin 2025. Ils pourront passer le SRAV (Savoir Rouler à Vélo), découvrir des activités sportives nouvelles et visiter le château du Lude et ses jardins. Ce projet est réalisé en partenariat avec l'USEP. Mmes Berthé, Boudin, Pattier et Paris, les 4 accompagnatrices, seront présentées aux élèves. Mmes Paris et Pattier passent leur agrément vélo afin que ce projet puisse se réaliser. Une autre réunion d'informations a été organisée le jeudi 27 février.

- La fête de l'école se déroulera le dimanche 29 juin.

- L'école remercie l'APE. Les dons faits à l'école permettent une grande partie du financement des sorties scolaires. L'école sollicite la municipalité pour une subvention exceptionnelle liée au voyage scolaire.

VI Locaux et travaux.

Différents points concernant l'entretien et l'aménagement des locaux ont été abordés :

- L'équipe enseignante remercie la municipalité pour la mise en place des tapis dans la salle polyvalente. Les employés municipaux ont restauré les chaises des CE1-CE2. Il peut être envisagé de renouveler un petit lot de chaises chaque année.
- La fermeture du portail bleu n'est pas satisfaisante. Une solution de loquet supplémentaire est envisagée par la mairie.
- Les rambardes de la classe modulaire bougent facilement. La classe modulaire s'abîme.
- Mise en place des poubelles de tri dans l'école. L'école souhaiterait recycler les crayons usagés et pots de colle.
- L'équipe enseignante sollicite la mairie pour envisager de rénover (peinture...) le hall et la salle des maîtres qui est un lieu d'accueil des familles lors des inscriptions et des réunions.

Le 3ème conseil d'école aura lieu le mardi 17 juin 2025 à 18h.
Les questions devront être transmises pour le 3 juin.

Fin du conseil à 19h.